

# Un anglicisme encombrant

---

## *Les sciences de l'information et des bibliothèques en France*

---

**Anne-Marie Bertrand**

**Université de Lyon - Enssib**

L'Enssib, École nationale des sciences de l'information et des bibliothèques (la *French Library School*), a été créée en 1992 comme établissement universitaire, succédant à l'ENSB, École nationale supérieure des bibliothécaires, création qui est à la fois un héritage et une rupture, statutaire, scientifique et sémantique<sup>1</sup>.

Rupture sémantique ? En effet, 1992 se place à la fin d'une époque où les écoles de bibliothécaires aux États-Unis ont massivement changé de nom, abandonnant le mot « bibliothèque » au bénéfice du mot « information »<sup>2</sup>, porteur d'un avenir informatique supposé radieux (puisqu'il est moderne). Le nom choisi pour l'Enssib présuppose ainsi que les « sciences de l'information et des bibliothèques » existent. Mon texte interroge ce postulat<sup>3</sup>.

## **Que sont, que pourraient être les sciences de l'information et des bibliothèques en France ?**

Je reconnais volontiers le paradoxe qu'il y a à mettre en doute, ici, dans la *Revue de l'Enssib*, moi, directrice de l'Enssib, l'existence même des « sciences de l'information et des bibliothèques ». Sans explorer de longs développements épistémologiques, je vais cependant tenter de m'expliquer.

---

1 Sur la création de l'Enssib, voir, dans le même numéro, l'entretien avec Daniel Renoult, « De l'ENSB à l'Enssib ».

2 Le changement s'est fait entre 1975 et 1995 : à cette date, toutes les écoles reconnues par l'American Library Association (ALA) ont adopté le terme « sciences de l'information » ou une formule similaire dans leur nom : Terry Weech, « L'évolution des métiers des bibliothèques aux États-Unis », *Bulletin des bibliothèques de France*, 40, 6, 1995, p. 82-87 <http://bbf.Enssib.fr/consulter/bbf-1995-06-0082-014>.

3 Ce texte est une version remaniée de mon intervention « Qu'attendent les bibliothèques des sciences de l'information », prononcée au colloque *Sciences de l'information et bibliothèques, quel dialogue ?* à l'Enssib, le 23 novembre 2010.

Cette interrogation, ce doute ne sont pas récents. En 2007, dans son projet d'établissement quadriennal (2007-2010), l'Enssib se donnait comme un de ses objectifs « de contribuer à l'épistémologie de ce segment disciplinaire » et de « formaliser le savoir à transmettre dans le domaine des sciences de l'information et des bibliothèques (champ, concepts, objets, acteurs) ». Le projet concret était de réaliser un manuel en sciences de l'information et des bibliothèques – manuel qui n'a pas vu le jour, vous comprendrez aisément pourquoi.

L'idée de définir un segment disciplinaire et de formaliser le savoir afférent à ce segment était née assez naturellement de cette incapacité scientifique à définir le champ :

Les « sciences de l'information et des bibliothèques » sont un objet dont le périmètre reste flou. Un travail théorique de définition du champ, des concepts, des connaissances est un travail nécessaire. Spécificité du champ des formations qui doit se retrouver dans le champ de la recherche : la bibliothèque, objet autour duquel tourne une grande part de nos enseignements, n'est pas assez présente aujourd'hui dans la recherche à l'Enssib. Elle est pourtant, ailleurs et dans la dispersion, étudiée par des politistes, par des sociologues, par des économistes, par des philosophes et, bien sûr, par des historiens. La recherche à l'Enssib doit intégrer résolument cet objet de recherche, qu'elle est seule à pouvoir traiter dans sa globalité puisqu'elle est seule à le considérer comme son cœur de métier.

Le même texte (le projet de 2007) poursuivait :

C'est toute la question de la transmission (de l'information, du savoir, des connaissances, du patrimoine et de ses objets) qui est posée et qui est le lien qui unit nos deux familles de chercheurs, ceux qui travaillent dans une discipline (les sciences de l'information et de la communication) et ceux qui travaillent sur un objet (le livre et la bibliothèque).

Malgré ces tentatives d'articulation, on voit bien la difficulté à assurer la continuité du champ (sciences de l'information et bibliothèques), puisqu'il s'agit en somme de marier la carpe d'une discipline et le lapin d'un objet.

Une autre source fait, en creux, le même constat d'impuissance à définir les sciences de l'information et des bibliothèques : je veux parler de l'ouvrage du célèbre Roger Pédauque, *Le document à l'ère du numérique*<sup>4</sup>, et, en particulier, du premier texte qui y figure : « Document, forme, signe et médium ». J'y fais allusion ici pour son analyse épistémologique : non seulement ce texte tente de définir le document numérique mais il fait également le recensement des disciplines propres à travailler en ce domaine (ce qu'il appelle « les spécialités concernées »). Je les cite : « des savoir-faire professionnels, calligraphie, typographie, bibliothéconomie dont le cœur est le catalogage, le classement et la gestion des documents, ou encore

---

4 Roger T. Pédauque [nom collectif], *Le document à l'ère du numérique*, Paris, C&F Éditions, 2006.

la diplomatique archivistique » (p. 35) ; « les informaticiens » (p. 35) ; « documentation, *Knowledge Management*, linguistes, sémioticiens » (p. 49-50) ; « archivistes, éditeurs, sociologues, économistes, juristes, historiens, quelques psychologues, un nombre certain de philosophes, des chercheurs en sciences de la communication, en sciences politiques ou en sciences de la gestion » (p. 62). Pas un mot des sciences de l'information et des bibliothèques. Dans ce même texte, j'ai cherché le nom des disciplines liées à l'information : j'ai trouvé STIC (sciences et techniques de l'information et de la communication), SI (sciences de l'information), SIC (sciences de l'information et de la communication) mais de SI et B (sciences de l'information et des bibliothèques), point.

Dernier indice, cette fois dans l'introduction de Jean-Michel Salaün à ce même texte :

Deux grandes familles scientifiques sont concernées par la recherche sur le document numérique. D'un côté les STIC (sciences de l'information et de la communication), principalement les informaticiens, imaginent et développent les techniques qui transforment l'objet. De l'autre, les SHS (sciences de l'homme et de la société) analysent ses dimensions humaines. Le dialogue entre ces familles n'est pas aisé tant leur posture épistémologique est différente. Pourtant, ce dialogue est indispensable<sup>5</sup>.

Comment expliquer cette incapacité à définir un nouveau segment disciplinaire, les SI et B, comment comprendre ce constat d'impuissance, resté jusqu'aujourd'hui sans solution ? Continuons à explorer le registre épistémologique. Daniel Renoult avance quelques pistes dans un texte de 2009 où il reprend à grands traits l'historique de la formation des bibliothécaires. Et, au premier rang de cette analyse, la longue persistance d'une formation par les pairs, avec l'accompagnement culturel (au sens de culture professionnelle) qui la conforte :

Cette orientation se manifeste encore dans les publications utilisées pour la formation des bibliothécaires. Ainsi, on observe que le catalogue de la collection Bibliothèques publiée par le Cercle de la librairie, qui compte aussi bien des manuels pratiques que des ouvrages de réflexion, ne comprend que très peu d'auteurs non bibliothécaires. Les revues professionnelles n'ouvrent pas non plus fréquemment leurs pages à des non-professionnels. Mais ce contrôle des formations par les pairs s'exerce surtout par le biais des concours, dont les jurys sont composés de professionnels, à la fois prescripteurs et formateurs. Dans leur immense majorité, les emplois de bibliothèque sont des emplois publics, et l'accès à un emploi est aussi l'accès à un statut. D'une manière décisive, le système des concours structure le champ des formations initiales. Toute tentative de diversification des contenus et des pratiques trouve ses limites dans le programme et la nature des épreuves<sup>6</sup>.

---

5 *Ibid.*, p. 18.

6 Daniel Renoult, « Formation professionnelle des bibliothécaires : un regard rétrospectif et prospectif », *Bulletin des bibliothèques de France*, 54, 5, 2009, p. 63-66 (64) <http://bbf.Enssib.fr/consulter/bbf-2009-05-0063-001>.

Pour pallier ces difficultés administratives et structurelles, la formation professionnelle des bibliothécaires a été volontairement, radicalement, rapprochée de l'université à la fin des années 1980 : c'est la création des centres régionaux de formation aux carrières des bibliothèques (CRFCB) en 1987 et de l'Enssib en 1992. Mais la solution choisie (universitaire et disciplinaire) n'est pas entièrement convaincante. Je cède à nouveau la parole à Daniel Renoult :

On a été d'autant moins attentif à l'ancrage pluridisciplinaire de la formation des bibliothécaires que cette intégration dans l'enseignement supérieur a coïncidé avec l'émergence des sciences de l'information, et qu'il s'est produit une sorte d'effet d'aubaine entre une discipline nouvelle et un souci de légitimation universitaire. Avec plus de quinze ans de recul, on peut estimer que ce rapprochement avec cette discipline n'a pas vraiment conforté les formations professionnelles. [...] Mais, au-delà des malentendus engendrés par la préférence accordée aux sciences de l'information, et des conséquences en termes de répartition des emplois d'enseignants chercheurs, il faut bien souligner une lourde erreur épistémologique consistant à identifier un domaine, les bibliothèques, avec une discipline, qu'il s'agisse d'ailleurs des sciences de l'information ou de l'histoire. Force est de constater qu'il n'y a guère eu de réflexions préalables sur les problèmes scientifiques posés par l'intégration de la formation des bibliothécaires (qui traite d'institutions, de publics, de techniques et de spécialisations, non couvertes par un seul domaine disciplinaire) dans des universités majoritairement structurées par les disciplines<sup>7</sup>.

Le problème est-il disciplinaire ? Je veux dire : le caractère nécessairement pluridisciplinaire de l'objet (le livre et la bibliothèque) interdit-il la conjonction (le *et* de sciences de l'information et des bibliothèques) ? Pour creuser ce point, j'ai recours à un mémoire de master soutenu ici en 2010 : Guillaume Delaunay, *La place de la bibliothéconomie dans l'organisation des connaissances et les classifications*<sup>8</sup>.

Le terme même de bibliothéconomie me gêne un peu – Guillaume Delaunay qualifie la bibliothéconomie d'« art, science, pratique, technique, discipline », ce qui est peu éclairant (et peu engageant) et tente une traduction « French Library Science » – science des bibliothèques à la française, ce qui ajoute de la confusion à la confusion tout en soulignant l'anglicisme que sont les SIB. On entendra donc ici bibliothéconomie comme un équivalent de « science des bibliothèques ». Hormis cette réserve, ce mémoire est excellent et je reviens à son analyse :

Il faut lire l'interdisciplinarité de la bibliothéconomie au spectre de ses rapports avec les sciences de l'information – elles-mêmes sciences interdisciplinaires, auxquelles la bibliothéconomie se rattache institutionnellement –

---

7 *Ibid.*, p. 65.

8 Guillaume Delaunay, *La place de la bibliothéconomie dans l'organisation des connaissances et les classifications, mémoire de master 2 Édition scientifique et bibliothèque, Enssib, 2010* <http://www.Enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-48579>.

pour comprendre l'extension problématique de la notion d'interdisciplinarité de la bibliothéconomie. Avec des objets d'études, méthodes, thématiques, disciplines mères variées et croisements interdisciplinaires centraux, la bibliothéconomie rencontre la même problématique que les sciences de l'information, « ensemble flou et pluriel » selon Robert Boure. Celui-ci précise : « l'histoire d'une discipline a toujours quelque chose à voir avec celle de ses frontières et de leurs déplacements, son présent est bien souvent marqué par une crise identitaire plus ou moins forte et par des relations de voisinage difficiles à gérer, et en tout état de cause, à l'origine d'éclatements et de recompositions multiples plus ou moins bien tolérés »<sup>9</sup>.

Nous aurions ainsi deux entités : une discipline, les sciences de l'information, « ensemble flou et pluriel », et un « art / science / pratique / technique / discipline », la bibliothéconomie (ou « science des bibliothèques ») – qui n'a pas d'existence académique.

Pour compléter notre analyse, jetons un regard sur le monde anglo-saxon. Réjean Savard et Dominique Gazo ont dressé en 2005 un intéressant panorama sur cette question épistémologique, à partir du recensement des quatre-vingt-dix thèses soutenues entre 1994 et 2004 en « Bibliothéconomie et sciences de l'information » (c'est la formule québécoise<sup>10</sup>). La typologie des sujets traités comporte neuf rubriques : la théorie (principalement l'histoire des bibliothèques, vingt thèses), les services (dix-neuf), les rôles et missions des bibliothèques (quatorze), les usagers (seulement cinq), le milieu professionnel (dix-sept), les institutions (locaux et management, vingt-deux), les collections (sept), l'accès aux sources d'information (neuf), les politiques d'information (aucune thèse). Ce qui serait ici considéré comme relevant des sciences de l'information comprend donc neuf thèses sur les quatre-vingt-dix recensées. Même au pays de la *Library and Information Science*, l'inclusion sciences de l'information et bibliothèques est faible.

La même interrogation se trouvait sous la plume, il y a bientôt vingt ans, de Jacques Breton qui fut enseignant dans cette école :

Si l'on définit la bibliothèque comme un système de traitement de l'information documentaire, la bibliothéconomie ne serait plus qu'une branche ou une variante de la science de l'information. Néanmoins, si on reconnaît aussi à la bibliothèque une dimension institutionnelle, un passé, un environnement, un rôle culturel et scientifique particulier dans la Cité et dans l'État, on pourra admettre que la gestion de cet organisme dépasse celle du seul système de traitement de l'information qui s'y trouve intégré<sup>11</sup>.

---

9 *Ibid.*, Guillaume Delaunay cite Les origines des sciences de l'information et de la communication, édité par Robert Boure, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2002.

10 Dominique Gazo, Réjean Savard, « La recherche sur les bibliothèques publiques vue à travers les thèses du monde anglo-saxon », *Bulletin des bibliothèques de France*, 50, 2, 2005, p. 7-15 <http://bbf.Enssib.fr/consulter/bbf-2005-02-0007-002>.

11 Jacques Breton, « Bibliothéconomie », dans *Les sciences de l'écrit, encyclopédie internationale de bibliologie*, R. Estivals (dir.), Paris, Retz, 1993 (Les Encyclopédies du savoir moderne).

Est-ce que l'explication nodale n'est pas celle-là ? La « science des bibliothèques » n'arrive pas à se lier aux sciences de l'information (et à former cet ensemble satisfaisant que seraient les SI et B) parce que son objet (la bibliothèque, le livre) excède le registre de l'information.

Je reviens sur ce que disait le projet d'établissement 2007 de l'Enssib : « C'est toute la question de la transmission (de l'information, du savoir, des connaissances, du patrimoine et de ses objets) qui est posée ». Or, la transmission est un objet scientifique qui mobilise certes les sciences de l'information mais aussi l'histoire (l'histoire du livre, l'histoire culturelle), la politique (l'accès au savoir, les politiques éducatives et culturelles), la sociologie (usages et pratiques, institutions et objets culturels), la médiologie (communiquer et transmettre), l'épistémologie (la classification des connaissances, l'outillage intellectuel) mais aussi les sciences juridiques (droit d'auteur et droits voisins), l'économie (l'économie de la connaissance, l'économie de l'édition), la science de l'architecture (pour autant qu'elle existe) et j'en oublie...

La complexité de l'objet, ce serait la conclusion de cette analyse, expliquerait ainsi son incapacité à trouver place dans une discipline. Oui, mais, ce n'est pas le cas à l'étranger où la *Library and Information Science* existe bel et bien (et c'est d'ailleurs de cette existence que l'Enssib tire son nom). Serait-ce que l'épistémologie de la bibliothèque, des sciences de la bibliothèque serait différente ici (chez nous) et là (chez eux) ?

Je crains donc bien de ne pas avoir répondu de façon satisfaisante à mon interrogation de départ. Ça résiste... et si ça résiste, c'est sans doute parce qu'on a l'habitude en France d'appréhender l'objet bibliothèque de façon systémique. Au-delà de la bibliothéconomie, qui n'est pas considérée en France comme une science, on a coutume d'aborder la bibliothèque comme objet scientifique dans sa complexité historique, politique, sociale et culturelle. Dans le temps long de l'histoire de la civilisation écrite ; dans l'espace des politiques publiques.

## **Quel dialogue entre les bibliothèques et les sciences de l'information ?**

À l'issue de cette exploration (inaboutie, j'en conviens), nous nous trouvons devant cette situation topographique : si les sciences de l'information et des bibliothèques sont un objet introuvable dans son unicité, cela signifie qu'il y a voisinage, proximité et donc possibilité d'échange et de dialogue entre deux entités distinctes. En somme, quel dialogue entre les bibliothèques et les sciences de l'information ?

Cherchons donc des proximités, des voisinages. J'en vois au moins deux : les usages et le numérique. Les pratiques sociales et l'impact de la révolution informationnelle (c'est la même chose, me direz-vous). Donc, un (UN) voisinage – mais vaste, avec une frontière commune très longue. La question des usages informationnels, des usages du numérique interroge aussi bien les sciences de l'information que les bibliothèques.

Commençons cette quête en citant deux maîtres. D'abord, Henri-Jean Martin :

Le livre n'exerce plus le pouvoir qui a été le sien, il n'est déjà plus le maître de nos raisonnements ou de nos sentiments face aux nouveaux moyens d'information et de communication dont nous disposons désormais<sup>12</sup>.

Autre citation, autre point de vue : Robert Darnton, historien du livre et aujourd'hui responsable des bibliothèques de Harvard :

Pour les étudiants des années 1950, les bibliothèques semblaient des citadelles du savoir. La connaissance était enfermée entre les couvertures des livres et les grandes bibliothèques étaient supposées la contenir tout entière. Gravier les marches de la New York Public Library, passer entre les lions de pierre qui gardent son entrée et pénétrer dans la salle de lecture au troisième étage, c'était entrer dans un monde qui possédait tout le savoir du monde. [...] Les étudiants aujourd'hui respectent encore les bibliothèques mais les salles de lecture sont presque vides sur les campus. Les étudiants modernes ou post-modernes font la plupart de leurs recherches sur leurs ordinateurs, chez eux. Pour eux, la connaissance est en ligne, pas dans les bibliothèques<sup>13</sup>.

Dans un rapport récent de l'Online Computer Library Center (OCLC)<sup>14</sup>, on apprend par exemple que 89 % des étudiants de premier cycle débutent une recherche documentaire en utilisant un moteur de recherche, 2 % seulement passent d'abord par le site portail d'une bibliothèque. En 2003, un referendum organisé au Mesa County (Colorado) pour financer un nouveau bâtiment pour la bibliothèque n'a pas réuni de majorité. L'une des opposantes expliquait ainsi sa position :

Je crois que les bibliothèques sont en train de devenir des dinosaures avec Internet et toute l'électronique qui est disponible dans la plupart des familles maintenant. Il n'y a qu'une petite proportion de la population qui utilise la bibliothèque<sup>15</sup>.

---

12 Henri-Jean Martin, « Le message écrit : l'émission », *Revue des sciences morales et politiques*, 148, 2, 1993, p. 229-241.

13 Robert Darnton, « The library in the new age », *New York Review of Books*, 12 juin 2008 <http://www.nybooks.com/articles/archives/2008/jun/12/the-library-in-the-new-age/?pagination=false>.

14 *College Students' Perceptions of the Libraries and Information Resources : a Report to the OCLC Membership*, Dublin (Ohio), OCLC, 2006.

15 « Referenda roundup, 2003 : many celebrations, some major disappointments ».

Un exemple proche, celui de l'État de Californie : un referendum, organisé en juin 2006 et destiné à financer à hauteur de six cents millions de dollars les projets de la State Library a été repoussé par 53 % des votants ; un habitant de Palo Alto commente : « Il faut en finir avec ces dépenses déraisonnables. Internet a changé le monde et les bibliothèques sont beaucoup moins utiles aujourd'hui qu'avant »<sup>16</sup>. En France aussi, bien sûr, on entend le même discours : « Internet, j'étais contre au départ. J'ai changé d'avis depuis qu'on l'a à la maison. Il y a beaucoup d'infos que je ne trouve pas ailleurs. Depuis, je dois dire que la bibliothèque est devenue un peu obsolète ». Pour la population, Internet est la première source d'informations pour les encyclopédies, les informations pratiques (« bricoler, jardiner, réaliser des recettes de cuisine » ; « c'est instantané, je tape galette, j'ai tout de suite des recettes »), les informations utiles aux études des enfants (« Avant, mes filles venaient pour les exposés. Maintenant qu'on a Internet, elles font leurs recherches dessus. Elles vont toujours à la bibliothèque, mais pour les romans, pas pour les exposés »)<sup>17</sup>.

Certes, les bibliothèques attendent beaucoup des sciences de l'information sur la question du numérique : sur le « nouvel écosystème mémoriel » (Emmanuel Hoog) ; sur les pratiques réelles de recherche d'information ; sur les sources, les réseaux, les dispositifs ; sur le flux et le stock ; sur l'émergence de nouvelles pratiques, de nouvelles compétences, de nouvelles habiletés.

Mais aussi sur les déceptions ou insatisfactions ; sur les attentes, sur les besoins ; sur l'offre informationnelle et documentaire dans laquelle les bibliothèques doivent trouver une nouvelle place.

Mais aussi sur les médiations, l'accompagnement dans cette démarche informationnelle ou documentaire ; sur un nouveau monde de classification et d'accès (a-t-on encore besoin de catalogues de bibliothèque ?) ; sur les indexations, leur validité, les biais qu'elles engendrent.

Mais aussi sur les changements culturels induits par cet environnement technique, une nouvelle éthique (l'interactivité), une nouvelle esthétique, un nouvel hédonisme, avec ses valeurs de rapidité, de jeu, de convivialité. Sur les communautés de goûts, sur les nouveaux contrats de lecture, sur les horizons d'attente d'aujourd'hui.

Une économie politique de la connaissance.

Mais aussi une économie politique de la mémoire – en pleine reconfiguration aujourd'hui. Je cite Patrick Bazin :

---

16 American Libraries on Line, posté le 9 juin 2006.

17 Citations extraites de Bruno Maresca, *Les bibliothèques municipales en France après le tournant internet : attractivité, fréquentation et devenir*, Paris, Bibliothèque publique d'information, 2007.

L'activité numérique peut sembler produire de l'oubli aussi rapidement qu'elle fait proliférer quantité de textes ou d'objets culturels et en sature les réseaux. Sa capacité mémorielle, pourtant en croissance exponentielle, se mettrait, en réalité, au service d'un éternel présent, sans épaisseur. Ce qu'elle gagnerait en extension, en diversité et en vitesse, élargissant rapidement son empire à toutes les sphères de l'activité humaine, elle le perdrait en profondeur rétrospective et, surtout, en authenticité, faute de garder racine dans une généalogie matérielle. Elle serait contradictoire avec toute idée de patrimoine culturel – lequel supposerait monumentalité ou, au moins, trace de cette monumentalité. Cette crainte génère, surtout en France, toute une rhétorique de la lenteur tirant argument de la résistance des matériaux d'inscription, de la progressive sédimentation des archives et de la nécessaire capillarité de la transmission culturelle<sup>18</sup>.

Quant à Pierre Nora, il pointe du doigt « l'hypertrophie des institutions et des instruments de mémoire : musées, archives, bibliothèques, collections, numérisation des stocks, banques de données, chronologies, etc. », à raison, dit-il, de « l'accélération de l'histoire », c'est-à-dire un « basculement de toutes choses dans un passé qui s'éloigne lui-même de plus en plus vite » et impose au présent « une obligation de se souvenir, c'est-à-dire d'accumuler religieusement, d'une manière un peu indifférenciée, toutes les traces visibles et tous les signes matériels susceptibles de témoigner à nos descendants de ce que nous sommes ou aurons été »<sup>19</sup>. Archiver les textes, les photos, les sites, les mails, les tweets... Dialectique de la mémoire et de l'éphémère.

Alors, nos voisins des sciences de l'information vont-ils engager le dialogue avec le monde des bibliothèques pour construire cette économie politique de la connaissance, cette économie politique de la mémoire ?

Sans doute pas seuls – et je reviens ainsi, en conclusion, sur la nécessaire interdisciplinarité de l'exercice scientifique.

## Conclusion

Reprenons l'analyse de Réjean Savard et Dominique Gazo :

Les rôles des bibliothèques publiques forment un supra-sujet de recherche qui déborde sur la sociologie, l'anthropologie et la politique [...]. Mais nous ne pouvons que déplorer qu'il n'y ait pas davantage d'études sur l'histoire des idées en bibliothéconomie et sciences de l'information, de même que d'études historiques et critiques sur les théories et sur les interactions avec les autres domaines de connaissance<sup>20</sup>.

---

18 Patrick Bazin, « La mémoire reconfigurée », *Les cahiers de médiologie*, 11, 2001, p. 177-183 (177).

19 Pierre Nora, « Pour une histoire au second degré », *Le Débat*, 122, 5, 2002, p. 24-31.

20 Dominique Gazo, Réjean Savard, *op. cit.*

La nécessité de l'interdisciplinarité.

En effet, que serait notre connaissance des bibliothèques sans l'apport de l'histoire, sans l'apport de la sociologie, sans l'apport de l'anthropologie, sans l'apport de la philosophie ? Roger Chartier le dit bien mieux que je ne saurais le faire :

Il nous faut accompagner par une réflexion historique, juridique, philosophique, la mutation considérable qui est en train de bouleverser les modes de communication et de réception de l'écrit, qu'on le veuille ou non<sup>21</sup>.

Après tout, et ce sera ma conclusion, ne faut-il pas se réjouir qu'avec la bibliothèque nous ayons trouvé un objet scientifique qu'une seule discipline ne saurait épuiser ? N'est-ce pas une chance pour les chercheurs qui s'y attachent ? N'est-ce pas une chance pour les praticiens que de disposer de tant de voisins éminents pour nouer dialogue ? La « mutation épistémologique » (Roger Chartier) que provoque le numérique ne saurait, en tout cas, mobiliser trop de chercheurs, trop de compétences, trop de questions, trop de travaux, trop d'énergie ni trop d'enthousiasme. C'est tout le mal que je nous souhaite.

Et puis, pour ne pas finir austèrement ce texte austère, on me permettra un peu de littérature, une coda littéraire.

Je dis volontiers que la bibliothèque est un objet politique. Cet objet a à voir (aussi) avec la littérature. Pas seulement parce que les bibliothèques contiennent, conservent, proposent des textes littéraires mais aussi parce que le pouvoir des mots unit politique et littérature. C'est ce qu'écrit Jacques Rancière : « Les énoncés politiques ou littéraires font effet dans le réel [...]. L'homme est un animal politique parce qu'il est un animal littéraire, qui se laisse détourner de sa destination « naturelle » par le pouvoir des mots »<sup>22</sup>.

Animal littéraire, nous le sommes tous. Pour la raison qu'indiquait Roland Barthes dans sa leçon inaugurale au Collège de France : « La science est grossière, la vie est subtile et c'est pour corriger cette distance que la littérature nous importe ». Vie subtile : « Je suis venu à la BPI comme on boit un verre d'eau », dit un autodidacte assoiffé de savoir<sup>23</sup>. Et un jeune d'origine algérienne, qui fréquente une bibliothèque de banlieue : « Je lis non pas pour m'évader, parce qu'on ne peut pas s'évader. Je vais faire une phrase d'auteur : je lis pour apprendre ma liberté »<sup>24</sup>.

---

21 Roger Chartier, « Lecteurs dans la longue durée : du codex à l'écran », *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, Paris, Seuil, 1997.

22 Jacques Rancière, *Le Partage du sensible*, Paris, La Fabrique, 2000.

23 Christophe Evans, Agnès Camus, Jean-Michel Cretin, *Les habitués : le microcosme d'une grande bibliothèque*, Paris, Bibliothèque publique d'information, 2000.

24 Michèle Petit, Chantal Balley, Raymonde Ladefroux, *De la bibliothèque au droit de cité : parcours de jeunes*, Paris, Bibliothèque publique d'information, 1997.